

**14 Sports**

**Tennis/Formation**

**Manuela Nyonda admise au club Andrés Gimeno de Barcelone**

**F-K.O.M**  
Libreville/Gabon

**DETECTEE** en 2011 par Samuel Abessolo Mintogo, entraîneur national, Manuela Nyonda est une gabonaise âgée de 17 ans, qui évolue depuis trois ans en France. Après avoir reçu du technicien gabonais les fondamentaux de la discipline, elle a rejoint en 2014, le club France Sport-études de Paris. Là-bas, notre compa-

triotte a grandi sportivement et remporté plusieurs tournois disputés entre certains clubs parisiens.

Fort de ces résultats, elle évolue en semi-professionnel avec pour classement le quinzième rang. Une place qu'elle occupe depuis un an. En phase ascendante, Manuela Nyonda qui a, dernièrement, obtenu son baccalauréat S, va rejoindre, le 9 octobre prochain, le club André Gimeno de Barcelone (Espagne). Un centre de formation de



Photo : FKOM

**Manuela Nyonda va poursuivre sa formation dans un centre de haut niveau réputé.**

haut niveau où elle poursuivra sa formation sport-études pendant deux ans, avec un

contrat en autant d'années et renouvelable. Pour l'accompagner dans ce challenge, l'État gabonais vient de lui accorder la subvention réservée aux athlètes de haut-niveau. Une bourse qui lui permettra surtout de payer sa formation.

Manuela Nyonda qui s'est fixée comme objectif de réussir dans le tennis, se rendra, en novembre prochain, à Nairobi (Kenya) pour disputer les internationaux de la ville épo-

nyme. « Je vais bien préparer cette compétition depuis l'Espagne afin de représenter mon pays valablement » promet-elle. Pour sa part, Abessolo Mintogo estime que Manuela Nyonda est une joueuse prometteuse et que le Gabon devrait désormais retenir son nom et compter sur elle. Notons enfin qu'en sa qualité de sportive de haut niveau, Nyonda, sollicite, actuellement, l'octroi d'une bourse olympique.

**Rugby/A un mois du lancement du championnat national à XV et VII**

**Le bureau directeur et les présidents de clubs en discussion**

**F-K.O.M**  
Libreville/Gabon

**Présidée par le secrétaire général de la Fégar, cette rencontre a également permis de préparer la prochaine assemblée générale ordinaire. Des assises qui pourraient être houleuses, au regard des divergences entre certains délégués et le bureau fédéral.**

**DANS** la perspective du lancement de la saison 2017-2018, les membres du bureau directeur et l'ensemble des délégués de la Fédération gabonaise de rugby (Fégar), se réuniront la semaine prochaine en assemblée générale ordinaire, comme le prévoient les textes. Pour arrêter les points qui constitueront la trame de ces assises annuelles, le président de la Fégar, Pascal Agnama Eboumi, a convoqué, jeudi dernier, une rencontre avec les présidents de clubs affiliés à la Ligue de rugby de



Photo : FKOM

**Le président de la fédération gabonaise de rugby, Pascal Agnama Eboumi, lors de son intervention.**

l'Estuaire. Présidé par le secrétaire général, Anicet Edzang, ce rendez-vous a été malheureusement snobé par certains présidents de clubs. Cependant, Stéphane Trehou, président des Rugbyphants et Dominique Behr, vice-président du Soof, ont répondu à l'appel du bureau directeur. L'arbitre national Jimmy Bangou a pris lui aussi part à cette réunion de concertation, marquée par des échanges qualifiés

de sincères. « Cette rencontre était d'autant plus nécessaire, qu'elle nous a permis d'avoir des discussions sur la prochaine saison sportive, afin qu'elle se déroule dans les bonnes conditions », a souligné le secrétaire général. D'autres questions essentielles comme la mise en place de la charte de l'éthique du rugby, les problèmes liés à l'assurance des joueurs, la communication de la Fégar, l'établissement des li-



Photo : FKOM

**Le vice-président du SOOF Dominique Behr a pris part aux échanges.**

ances, la polémique sur les transferts des joueurs, ont également été passées en revue. A l'ordre du jour également, le lancement du championnat qui pourrait débuter le 14 octobre prochain, à condition que les fonds soient disponibles à temps. Concernant la communication autour des activités de la fédération, sujet à polémique depuis un moment, Anicet Edzang a indiqué qu'elle se fera désormais par les mem-

bre élus ou par des personnes désignées par le bureau directeur. « Rien ne se fera plus comme avant », a-t-il promis. Rédigée par Dominique Behr, la charte d'éthique du sport sera, quant à elle, soumise aux délégués lors de l'assemblée générale ordinaire. Laquelle s'annonce déjà tendue, au regard des divergences qui subsistent entre lesdits délégués et les membres élus. Behr estime que ce support qui édicte les règles

fondamentales permettra de promouvoir les valeurs portées par la balle ovale, et d'éloigner les joueurs de l'appât du gain. « Ce document est très important pour l'avenir du rugby gabonais. Il permettra non seulement, de recadrer les choses, mais également d'inciter les joueurs à respecter leurs clubs et avoir l'amour du maillot », a indiqué le patron de la Fégar, Pascal Agnama Eboumi. En ce qui concerne les présidents de clubs ayant brillé par leurs absences, Agnama Eboumi, préfère tempérer : « Les présidents de clubs absents étaient certainement confinés dans leurs prérogatives professionnelles. Je ne fais pas dans la division comme le disent certains. Nous formons une seule et même famille au rugby. Mais tout le monde doit se ressaisir pour l'intérêt du rugby. Pour nous qui sommes les membres élus, il est temps que nous prenions les choses en main », a-t-il conclu.

**Brèves**

**Djoe Boussougou fixe ses conditions**



Photo : J.F. MAROLA

L'attaquant gabonais avait signé pour une saison avec le Stade Mandji. Un an après, le directoire de cette formation a manifesté sa volonté de renouveler le contrat de cet attaquant qui a inscrit 9 buts la saison écoulée avec ce club. Toutefois, l'intéressé que nous avons joint au téléphone conditionne son retour au paiement des arriérés des primes accumulées, ainsi que son salaire du mois de janvier.

**Le Stade Mandji et son budget faramineux**

Des indiscretions font état de ce qu'au Stade Mandji, le directoire du club placé sous tutelle de la mairie de Port-Gentil, plafonne chaque saison son budget annuel à 300 millions de francs CFA. Les frais liés au paiement des salaires des athlètes et autres dépenses sont de l'ordre de 25 millions par mois. Si cela est avéré, difficile alors de comprendre pourquoi cette équipe qui bénéficie également de la subvention de l'Etat, n'arrive pas à décoller véritablement.

**Le très convoité Djoe Boussougou**

Libre de tout engagement l'ancien sociétaire du Stade Mandji ferait l'objet de plusieurs sollicitations. Deux clubs auraient manifesté la volonté de l'engager. Il s'agit de l'US Bitam et de l'AS Pélican. Interrogé sur cette situation, l'intéressé a précisé que tout se passe verbalement pour l'heure.

**Jean-Claude Mbambi continue le challenge avec Nguen'Asuku**

Satisfait du travail accompli par son entraîneur qui a réussi la performance de faire remonter Nguen'Asuku en première division au terme de la saison écoulée, Ghislain Oyouah, le président-fondateur de l'équipe altogovéenne,

a déclaré aux journalistes qu'il compte continuer avec le technicien gabonais.



Photo : J.F. MAROLA

**Basket-ball/Les ligues au pain sec**

Selon les confidences de certains présidents des ligues provinciales de basket-ball, depuis plus de 7 ans, ils ne percevaient plus du ministère des Sports la subvention qui leur était allouée, via la fédération. Celle-ci s'élevait à 2 millions F CFA par an. Où est passée cette ligne figurant bel et bien dans la loi de finances ?